ART. PREMIER N° 42130

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N º 42130

présenté par M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'amendement n° 40762 de M. Vallaud

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.